

Annexe 1

**Nature et période des principales
évaluations**

**Formation d'un métier semi-spécialisé
(FMS)**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT – FMS
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Voici les renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Formation d'un métier semi-spécialisé (FMS)							
	Pondération	Bulletins			Communication	Épreuves de fin d'année	
		Étape 1	Étape 2	Étape 3			École
		20%	20%	60%	1 ^{re} communication		
Français langue d'enseignement							
Lire	40%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Écrire	40%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Communiquer oralement	20%	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Mathématique							
Résoudre un situation problème	30%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Utiliser un raisonnement mathématique	70%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Anglais, langue seconde							
Communiquer oralement en anglais	40%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Comprendre des textes lus et entendus	30%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Écrire des textes	30%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Préparation Exercice métier semi-spécialisé et stage	100%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Préparation au marché du travail	100%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Entrepreneuriat (PMT réussi)	100%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Obligatoire pour toutes les matières

PRÉCISION

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 15 octobre.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis au plus tard le 12 novembre 2020. Ce bulletin couvrira la période du <u>31 août au 6 novembre 2020</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. <u>La visite des parents sera le 19 novembre 2020 de 17 h 30 à 20 h 30.</u>
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison au plus tard le 17 février 2021. Ce bulletin couvrira la période du <u>9 novembre 2020 au 5 février 2021</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. <u>La visite des parents sera le 18 février 2021 de 17 h 30 à 20 h 30.</u>
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison au plus tard le 10 juillet. Il couvrira la période s'échelonnant du 8 février 2021 au 23 juin 2021 et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

SYNTHÈSE DES CONTENUS DU BULLETIN

➤ Les résultats :

Des **résultats détaillés** pour les matières langue d'enseignement, langue seconde, mathématique et sciences.

Pour les autres matières, **un résultat disciplinaire en pourcentage**, accompagné de la moyenne du groupe.

EXEMPLE DE CONSTITUTION DES RÉSULTATS

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT	ÉTAPE 1 (20 %)	ÉTAPE 2 (20 %)	ÉTAPE 3 (60 %)	RÉSULTAT FINAL
LIRE (40 %)				
ÉCRIRE (40 %)				
COMMUNIQUER ORALEMENT (20 %)				
RÉSULTAT DISCIPLINAIRE				
MOYENNE DU GROUPE				

Aux étapes 1 et 2, l'enseignant communique un résultat en pourcentage sur les apprentissages, en fonction des évaluations qu'il a fait.

À la dernière étape, l'enseignant fait un bilan de l'ensemble des apprentissages de l'année.

Qu'il s'agisse des étapes ou du résultat final, un résultat disciplinaire en pourcentage est calculé automatiquement à partir de la pondération des compétences disciplinaires établies par la ministre (dans cet exemple, 40 % - 40 % - 20 %).

Le bulletin de la dernière étape présente aussi un résultat final. Celui-ci est calculé automatiquement à partir des résultats des trois étapes, selon la pondération prescrite par le régime pédagogique (20 % - 20 % - 60 %) et du traitement des résultats aux épreuves uniques imposées dans le contexte de la sanction des études en 4^e et en 5^e secondaire : ceux-ci sont considérés, dans une proportion de 50 %, à l'intérieur du résultat figurant au relevé des apprentissages émis par le Ministère.